

Le mardi 26 mars 2013
de 8h30 à 10h00
à l'IAE de Paris - 21 rue Broca
75005 Paris
(salle du Conseil)

1993 - 2013

Les impacts de la loi Sapin sur la délégation et la gestion des services publics locaux

Ce petit déjeuner sera coordonné par Stéphane Saussier et Maria Salvetti

INTERVENANTS :

Marie BATUT DAJEAN

Responsable juridique Elior
Restauration

Guillem CANNEVA

Enseignant chercheur à
AgroParisTech, en charge de
l'observatoire « loi Sapin » créé en
1998 par le laboratoire de
recherche de Gestion de l'eau et de
l'assainissement de l'Engref

La loi n° 93-122 du 29 janvier 1993 relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, dite « loi Sapin », limite la durée de tous les contrats de délégation de service public et prévoit une procédure de publicité et de mise en concurrence préalable à leur signature.

Vingt ans après sa promulgation, nous proposons de faire le point sur les impacts de la loi Sapin sur les procédures de délégation de service public. La loi a-t-elle permis d'introduire davantage de transparence et de concurrence dans les appels d'offre ? A-t-elle permis de limiter la durée des contrats de délégation ou de faire baisser le prix payé par l'utilisateur du service public ? Quelles sont les évolutions futures que l'on voit se dessiner dans les derniers contrats de délégation de service signés ? Quelles sont les améliorations envisageables ? La nouvelle Directive européenne sur les concessions de services est-elle compatible avec la loi Sapin ?

Entrée libre

Inscription obligatoire auprès de Paula Berdugo
berdugo.iae@univ-paris1.fr

<http://chaire-eppp.org/>